



Aquitaine

Ordre Régional
des Pédiatres-Podologues

Bulletin

Aquitaine

Chères Consoeurs, Chers Confrères,

2014 se termine ; quelles ont été les priorités de votre Ordre cette année ?

Le démarrage d'une campagne de communication et de médiatisation visant les institutionnels, la presse et le grand public comme la journée du diabète, de la personne âgée, etc., afin de mieux faire connaître, voire de faire découvrir nos compétences en de nombreux domaines de la santé.

Ceci porte déjà ses fruits car tant dans la presse spécialisée que dans celle du grand public les journalistes prennent l'habitude de contacter l'Ordre avant de faire des articles ou reportages sur le pied. Et c'est une très bonne chose car on évite ainsi beaucoup d'erreurs et de contre vérités.

L'Ordre est également partenaire de l'AFLAR, association française de lutte contre l'arthrose. Une de nos élues, pédicure-podologue d'Aquitaine, a participé à une table ronde nationale organisée à Dax par cette association ; vous trouverez un compte rendu dans ce bulletin.

D'autres pédicures-podologues interviendront dans les tables rondes programmées en 2015 dans différentes régions.

L'Ordre est en première ligne pour vous défendre dans le problème de reconnaissance des diplômes étrangers de professionnels insuffisamment formés.

Si vous ne l'avez pas encore fait, je vous engage à demander votre carte CPS qui vous donnera la possibilité d'une adresse de messagerie sécurisée (à ce titre, merci à tous ceux qui ne nous ont pas encore communiqué leur adresse mail de le faire pour mettre nos fichiers à jour). De plus, à brève échéance, elle vous sera indispensable.

Je souhaite à toutes et à tous une bonne fin d'année ; 2015 sera une année d'élections pour renouveler vos conseillers, n'hésitez pas à vous investir si vous souhaitez nous rejoindre.

Serge Gardes
Président du CROPP Aquitaine



Numéro de SIRET : un distinct pour chaque cabinet

Voici un récapitulatif pour la demande d'obtention d'un numéro de SIRET auprès de l'URSSAF :

- *dans le cas d'un remplaçant*

Du fait qu'il a vocation à changer de lieu régulièrement, son entreprise individuelle est domiciliée à son domicile

- *dans le cas d'un collaborateur*

Le numéro SIRET est attaché à l'adresse du cabinet où il intervient. Dans le cas de plusieurs collaborations, autant de numéros que de lieux d'interventions

- *dans le cas d'un collaborateur qui a également son propre cabinet*

Il aura un numéro SIRET pour le cabinet et un pour la collaboration

- *dans le cas d'un professionnel ayant un cabinet et un cabinet secondaire*

Autant de numéros SIRET que de cabinets

Nous remercions donc tous ceux d'entre vous exerçant sur plusieurs cabinets et n'en ayant déclaré qu'un auprès de l'URSSAF (et ainsi demandé qu'un numéro de SIRET) de bien vouloir se mettre en conformité rapidement et de nous communiquer leurs numéros de SIRET avec adresses des cabinets auxquels ils correspondent. (mail : contact@aquitaine.cropp.fr)

Pour rappel le numéro de SIREN quant à lui restera toujours le même, seuls les deux derniers chiffres changent (après les 000), ce qui donne ainsi un numéro de SIRET propre à chaque établissement.

Communiqué du CLIOR (Comité de Liaison Inter-Ordre Régional de Santé)

concernant les projets gouvernementaux de dérèglementation des professions libérales

Les représentants régionaux des ordres professionnels des chirurgiens-dentistes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, médecins, pédicures-podologues, pharmaciens et sages-femmes, réunis au sein du CLIOR-Santé d'Aquitaine tiennent à rappeler qu'ils suivent avec vigilance l'évolution du projet de dérèglementation des professions libérales qui a occupé récemment le devant de l'actualité sociale.

Ils souhaitent signifier par le présent communiqué, leur attachement à la mission qui incombe aux ordres de veiller à une qualité et à une sécurité des soins proposés à la population, qui s'accommoderaient mal d'une économie de concurrence incontrôlable et contre-productive.

CPS

Pour ceux d'entre vous qui ont choisi la modernité et sont en possession de leur carte professionnelle de santé, et souhaitent télétransmettre ou le font déjà, il ne vous sera plus nécessaire d'imprimer des bordereaux et de les adresser aux différentes caisses avec les prescriptions. Vous pouvez dès à présent contacter votre éditeur de logiciel pour mettre en place l'application SCOR grâce à laquelle vous pourrez numériser les prescriptions des médecins, les mettre en pièces jointes à vos factures et télétransmettre le tout.

Déménagement de nos bureaux

Le siège social du Conseil de l'Ordre des Pédicures-Podologues d'Aquitaine déménage ses bureaux à compter du 10 décembre prochain. Nous serons désormais 115 rue Jules Ferry 33200 Bordeaux.

Les coordonnées téléphoniques et électroniques ainsi que les horaires de permanences téléphoniques demeurent inchangées.

Table ronde avec l'AFLAR

Le 18 septembre 2014, l'Alliance Internationale Contre l'Arthrose organisait la 1ère table ronde des États Généraux de l'Arthrose à Dax, la première station thermale de France.

L'Institut du Thermalisme accueillait des représentants de l'administration, des professionnels régionaux de la santé et des patients atteints de cette maladie.

Le thème de cette journée était : "Optimisation du parcours de soins hors chirurgie".

Les ateliers d'échanges et de réflexions se sont tenus sur les thèmes :

- restaurer/soigner la fonction ;
- le soin médicamenteux ;
- le retentissement social.

La profession de pédicure-podologue a une place privilégiée dans les pathologies liées à l'appareil moteur.

L'examen du pied et des chaussures, les soins, l'examen podologique et les techniques thérapeutiques (orthèses digitales, orthèses plantaires) sont des compétences dont dispose le praticien pour aider un patient souffrant d'arthrose.

La priorité exprimée par les patients : supprimer la douleur. Après, seulement, vient la limitation de la fonction.

En dernier point, la déformation.

Le docteur Philippe Ducamp a constaté que personne n'avait employé le terme de "handicap"...

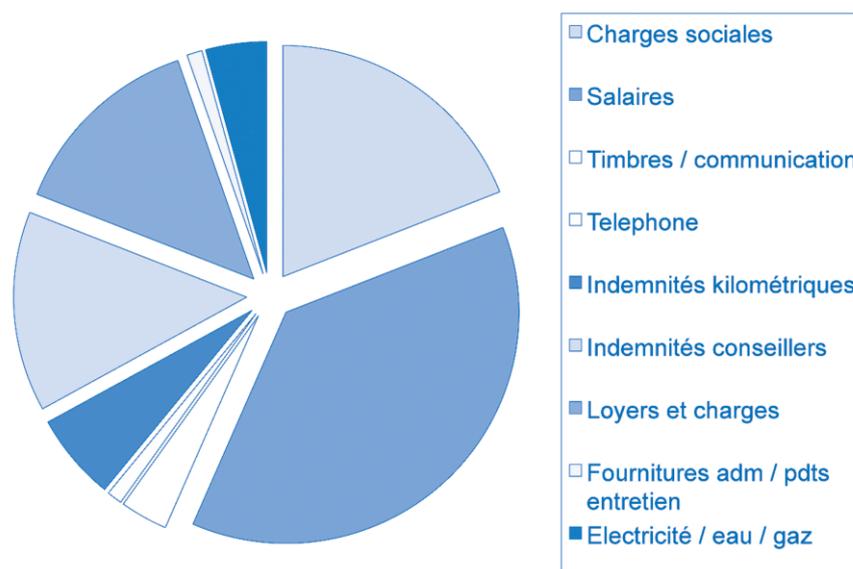
Cette journée s'est clôturée par une réunion d'information grand public couronnée de succès, ce qui démontre bien que l'arthrose est un vrai problème de santé publique.

Rendez-vous, donc, en octobre 2015 au Colloque National qui se tiendra dans le cadre de la Journée Mondiale Contre les Rhumatismes.

Tous les renseignements à ce sujet sont disponibles auprès de l'AFLAR (Association Française de Lutte Anti-Rhumatismale) : www.aflar.org.

Site dédié à l'arthrose : www.stop-arthrose.org

Budget prévisionnel 2015



Accueil des jeunes diplômés

Cette année, au 02/10/14, 21 diplômés en 2014 avaient demandé leur inscription dans notre région et dûment complété leur dossier.

« Tout pédicure-podologue, lors de son inscription au tableau, doit déclarer sur l'honneur devant le conseil régional dont il relève qu'il a pris connaissance du présent code de déontologie et qu'il s'engage à le respecter. » Art. R. 4322-32.

C'est à l'issue des conseils régionaux du 26/06/14 et du 02/10/14 que les élus présents lors du conseil ont accueilli ces jeunes diplômés. Ils ont ainsi pu lire le serment professionnel devant leurs pairs avant de le signer.

Ceux qui ont demandé leur inscription après, devront prêter serment le 18/12/14.



Inscrits en Aquitaine : mouvements

Depuis le dernier bulletin paru en mai 2014, voici la liste des personnes qui se sont inscrites dans notre région (jeunes diplômés, reprises d'activité, transferts de régions) :

- Mesdames Bataille, Bercon, Bouty, Bureau, David, Devaud-Jamin, Labbe, Lefebvre, Magnés, Marques, Mayrand, Michel, Millet, Mouysset, Paillion, Ringenbach, Robert, Saurais, Sfiligoï et Vallée.
- Messieurs Bourseaud, Canteau, Couvet, Doucet, Haramboure, Ligny, Montoto et Rivera

Celle des personnes ayant demandé leur radiation :

- Mesdames Chamailard, Durand-Adams, Martiarena, Mas, Morot et Smutek

Celle des personnes ayant quitté notre région pour une autre :

- Mesdames Bidart, Chanturier et Sombsthay
- Messieurs Deniau et Meyra

812 inscrits au 15/11/2014

Dates des prochaines réunions

18/12/14 : bureau, conseil

05/03/15 : bureau, conseil

22/05/15 : élections régionales (scrutin de 10h à 13h)

11/06/15 : bureau, conseil

04/09/15 : bureau, conseil (avec élections pour renouvellement de la moitié du CDPI) puis accueil des jeunes diplômés

10/12/15 : bureau, conseil

Conseil Régional de l'Ordre des Pédicures Podologues d'Aquitaine

115 rue Jules Ferry 33200 Bordeaux

Tél : 05 56 48 99 34 - Fax : 09 55 64 13 12

Email : contact@aquitaine.cropp.fr - www.onpp.fr/cropp/aquitaine/

Permanences téléphoniques

les lundi et jeudi de 9h à 18h - les mardi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Comité éditorial

Annie Chaussier-Delboy,

Rémi Dagréou,

Serge Gardes et Simone Manierka

Numéro ISSN : 1960-8411

Tirage : 800 ex